

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les grandes universités privées du Liban accusent le pouvoir de les « paralyser »

Au cœur de la mobilisation des 11 institutions à but non lucratif, les entraves à leur développement et l'ouverture de nouveaux cursus.

Anne-Marie EL-HAGE



Les représentants des 11 grandes universités privées du pays mobilisés pour leur survie. Photo Michel Sayegh / OLJ

L'enseignement supérieur est en danger au Liban. Et les présidents des grandes universités privées du pays ne mâchent pas leurs mots pour le dire haut et fort, surtout lorsque les autorités font obstacle à leur développement au point de les paralyser. Hier, lors du rassemblement des onze grandes universités privées du Liban au campus des lettres et des sciences humaines de l'Université Saint-Joseph, rue de Damas, leurs présidents et recteurs tous présents ont tiré la sonnette d'alarme et réclamé des actions urgentes aux autorités libanaises. Au cœur de ce rassemblement, Fadlo Khuri de l'Université américaine de Beyrouth (AUB), Salim Daccache de l'Université Saint-Joseph (USJ), Joseph Jabra de l'Université libano-américaine (LAU), Michel Jalkh de l'Université antonine, Élias Warrak de l'Université de Balamand-Koura, Amr el-Adaoui de l'Université arabe de Beyrouth, Dina al-Maoula de l'Université islamique du Liban (IUL), Khalil Chalfoun de l'Université La Sagesse, Talal el-Hachem de l'Université du Saint-Esprit de Kaslik-USEK, Pierre Najm de l'Université Notre-Dame (NDU) et Paul Haidostian de l'Université Haigazian.

Une mise en garde et une demande de comptes

La déclaration des 11 universités

privées du pays, officiellement « un message d'espoir pour le Liban » et « une revendication académique », n'est autre qu'une « mise en garde » et une « demande de comptes à qui-conque empêche ou entrave l'accomplissement de la mission et du rôle » de ces institutions. Elle survient en pleine crise économique et financière, marquée par l'effondrement de la livre libanaise par rapport aux devises étrangères, alors que le gouvernement dirigé par Hassane Diab tarde à mettre en place les réformes nécessaires. Elle suit de peu une décision du Conseil des ministres, à la mi-juillet, sur recommandation du ministre de l'Éducation, Tarek Majzoub, d'accorder par décret un permis de construction de nouvelles branches de la LIU (Lebanese International University) à Beyrouth, Tripoli, Saïda et Nabatiyé. Une décision considérée comme éminemment politique, compte tenu que le propriétaire de la LIU n'est autre que le député pro-8 Mars et pro-syrien de la Békaa-Ouest, Abdel Rahim Mrad, qui a apporté un soutien indéfectible au Premier ministre Diab. Son institution universitaire tentait en vain d'obtenir ces permis, depuis de nombreuses années, dans le cadre de son développement. Outre le fait que le dossier

ne répondait pas aux conditions juridiques requises, le Conseil supérieur de l'enseignement supérieur et les précédents ministres de l'Éducation avaient émis des doutes sur le niveau de l'enseignement et des diplômes délivrés par l'institution privée.

Le problème réside dans le fait que les 11 universités signataires de la déclaration, « toutes à but non lucratif » et qui reçoivent près de 90 000 étudiants, voient leurs demandes de développement gelées depuis de nombreuses années. Non seulement sur le plan de l'infrastructure, mais aussi sur les plans de leurs cursus universitaires, de l'ouverture de nouvelles formations innovantes, comme l'énergie solaire, l'ingénierie chimique, les sciences...

« Une volonté délibérée de détruire les universités historiques ? »

« Plus de 130 à 140 programmes fonctionnent sans autorisation de démarrage », révèle à *L'Orient-Le Jour* le recteur de l'USJ, le père Salim Daccache. « Et depuis 2016, l'USJ n'a reçu aucune réponse à ses demandes de nouvelles formations ou de nouveaux cursus, déplore-t-il. Le ministère de l'Éducation est pourtant censé accorder une réponse en

l'espace de trois à quatre semaines. » « Est-ce de l'indifférence ? Est-ce de la paresse ? Ou est-ce une volonté délibérée de détruire les universités historiques ? » se demande le responsable, qui rappelle le rôle de l'enseignement supérieur dans la construction et le développement du Liban et du monde arabe. « Les autorités nous paralysent », accuse-t-il. Car les grandes universités du pays se sentent réellement menacées. Menacées d'être « marginalisées » par le pouvoir. Menacées aussi « par les graves crises économique, politique et sanitaire qui frappent le Liban ». Et c'est dans ce cadre qu'elles tirent aujourd'hui « la sonnette d'alarme », dans l'espoir d'être entendues des autorités, jusqu'au chef de l'État. Elles invitent donc le pouvoir à « respecter leur mission » et à « les impliquer » dans les prises de décision relatives au secteur de l'enseignement supérieur. Elles réclament aussi « l'application des lois et procédures en vigueur, relatives à l'octroi de licences et de permis d'enseigner ». Des démarches qui imposent « l'annulation immédiate des décrets qui ont légalisé dernièrement l'ouverture de nouvelles branches universitaires, que les commissions techniques avaient refusé de valider », insiste le texte. Les universités réclament de plus « la désignation d'un directeur général de l'Enseignement supérieur ». Elles mettent enfin en exergue « les difficultés financières auxquelles fait face le secteur de l'éducation et de l'enseignement supérieur », appelant à la levée des restrictions imposées par les banques sur les dépôts des universités, à la libéralisation des opérations bancaires et des transferts de devises pour couvrir les dépenses opérationnelles, à l'annulation des garanties bancaires imposées pour lancer les nouvelles formations, au soutien des centres de santé universitaires qui souffrent de l'absence de remboursement de leurs dus par l'État... Seront-elles seulement entendues ?